

**REGION DE L'EXTREME-
NORD**

DEPARTEMENT DU DIAMARE

**COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA 1^{ER}**



FAR - NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MAROUA 1^{ER} SUBDIVISIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/CAM1/CIPM /2023 DU 14 AOUT 2023

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 200
LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER}**

REGION DE L'EXTREME NORD

Financement : Ressources FEICOM / COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER}

Exercice : 2023

1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023 & Suivant du FEICOM, le Maire de la Commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de fourniture et installation de 200 lampadaires solaires dans les localités de la Municipalité de MAROUA 1^{ER}.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références.

Les localités où seront implantés les lampadaires sont celles reprises dans le tableau ci-après.

LOT	ITINERAIRE
Lot N°1	<ul style="list-style-type: none">✓ Pont rouge-Immeuble CNPS et Siège FEICOM-DR MINDCAF✓ DR Sureté Nationale-Université de Maroua✓ Camp SIC-SODECOTON✓ Stade Municipal-Complexe Sportif-E.P LOUGGOL
Lot N°2	<ul style="list-style-type: none">✓ Université de Maroua-Frolinat✓ Hôtel MIZAO-Nationale N°1✓ Total Domayo-Pont Vert✓ Immeuble CNPS-Résidence des hôtes

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations de maîtrise d'œuvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études d'exécution ;

- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages.

3 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisées dans le contrôle technique et la surveillance des travaux d'éclairage public par énergie solaire.

4 - FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER} de l'exercice 2023.

5 - CONSULTATION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à Maroua 1^{ER} B.P Maroua tél. 699 38 91 80 dès publication du présent avis.

6 - ACQUISITION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Maga Teldès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 F (quinze mille francs) CFA payable auprès du Receveur Municipal de Maga.

7 - REMISE DE OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Maroua 1^{er}, au plus tard le à 14, heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/CAM1/CIPM /2023 DU

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 200 LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER}

REGION DE L'EXTREME NORD

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 150 000 F (Cent cinquante mille francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le ~~8.01.2023~~ à ~~15~~ heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de MAROUA 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de quatre mois.

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

- | | |
|---|-----------|
| • Présentation générale de l'offre | 05 points |
| • Garanties financières | 10 points |
| • Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations | 30 points |
| • Moyens humains et matériels | 35 points |
| • Références de l'entreprise | 20 points |

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à ~~70 points sur 100~~ seront analysées.

13. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er} aux heures ouvrables, ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

Ampliations

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;

